

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 39

22^e année • mercredi 25 septembre 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

POINT DE MIRE

LA GRÈVE: UN DROIT À DÉFENDRE!

Sylviane Herranz

Racheter un hôpital privé subventionné pour étendre son empire de cliniques; dénoncer la convention collective en vigueur dans tous les établissements hospitaliers du canton pour baisser les salaires, les allocations et augmenter le temps de travail du personnel; demander de surcroît au Canton d'augmenter ses subventions pour dégager encore plus de bénéfices; et virer 22 grévistes n'acceptant pas que leurs conditions de travail, déjà difficiles, se dégradent... C'est possible dans la triste Helvétie qui piétine allégrement les droits syndicaux. C'est possible et c'est désormais cautionné par le Tribunal fédéral dans son arrêt, rendu en début d'année, sur la grève à l'hôpital de la Providence de Neuchâtel. Une grève, menée de fin 2012 à janvier 2013, qu'il a jugée illicite et dont la revendication a été qualifiée de «disproportionnée». Disproportionnée car les grévistes, dont la seule exigence était le maintien de leur CCT, auraient refusé la prolongation de la convention pour une année. Une proposition de la direction de l'hôpital de la Providence jugée pour sa part raisonnable par la Haute cour de justice.

Ce jugement du Tribunal fédéral qui, pour la première fois se positionne sur le fond d'un conflit et non sur la forme, remet gravement en cause le droit de grève en Suisse. Un droit déjà soumis à de nombreuses cautions. Avec son arrêt, le Tribunal légitime aussi les politiques de rentabilité et de profit menées sur le dos du personnel, que ce soit dans la santé ou ailleurs, en pratiquant du dumping salarial et social.

Défenseur des grévistes de la Providence, le Syndicat des services publics, soutenu par l'Union syndicale suisse, a saisi la Cour européenne des droits de l'homme pour qu'elle annule ce jugement contraire aux libertés syndicales, garanties non seulement par les conventions de l'Organisation internationale du travail mais également par la Convention européenne des droits de l'homme. La démarche risque de prendre du temps. D'ici la fin de la procédure, n'oublions pas que la grève est un droit. Un droit fondamental de tous les êtres humains de cesser de travailler lorsque leurs acquis sont remis en cause ou que le revenu de leur travail ne suffit pas à les nourrir. C'est le seul outil dont disposent les travailleurs face à un patronat tout puissant. Un droit que les patrons, ici et partout dans le monde, aimeraient voir disparaître pour revenir à une exploitation éhontée du travail humain. Un droit à exercer, et à reconquérir en permanence! ■

MOBILISATION VICTORIEUSE!



Les vendeuses et vendeurs de Nyon ont confirmé dans les urnes leur formidable lutte contre l'extension de l'horaire d'ouverture des magasins le samedi jusqu'à 19h. Dimanche, à l'heure du résultat de la votation, c'est l'explosion de joie parmi les membres du comité référendaire, constitué du personnel de vente, d'Unia et des partis de gauche. **PAGE 7**

PROFIL



Loukina Tille, l'énergie de la jeunesse.

PAGE 2

JUSTICE

Les grévistes de la Providence vont à Strasbourg.

PAGE 3

GENÈVE

Pour un panier repas digne de ce nom.

PAGE 5

SYNDICALISME

Le SEV fête 100 ans d'histoire militante.

PAGE 6

EPSILON

Les employés de la filiale de La Poste ont obtenu des améliorations de leurs conditions de travail et des arriérés de salaire.

Les anciens réclament aussi leur dû. **PAGE 9**



«LA PLANÈTE CONTINUERA À EXISTER, AVEC OU SANS NOUS»

Militante pour le climat, Loukina Tille s'engage pour l'environnement avec l'énergie de la jeunesse et une intelligence éclairée

Aline Andrey

Vendredi, vous pourriez avoir la chance de la croiser lors de la grève du climat à Lausanne. Ou, samedi, à Berne lors de la manifestation nationale organisée par l'Alliance climatique suisse*. A tout juste 18 ans, Loukina Tille est de tous les rassemblements et en impose par sa détermination et son engagement pour la planète. A la source de sa première prise de conscience: le film *Demain*. Deux ans plus tard, en décembre 2018, la graine germe. L'effet «Greta Thunberg» commence à résonner dans le monde. Le GIEC sort des rapports de plus en plus médiatisés. Une première réunion à Berne est organisée par des jeunes qui en appellent à l'urgence climatique. «J'ai reçu un whatsapp. Et j'y suis allée, par curiosité surtout», se souvient Loukina Tille, alors gymnasiennne à Renens en philo-psycho. Elle s'inscrit dans la coordination nationale avec le sentiment qu'elle s'embarque dans quelque chose qui la dépasse... «J'ai toujours beaucoup réfléchi sur la politique, le fonctionnement du monde, mais chez moi. A Lausanne, lors de la première grève du climat le 18 janvier, j'ai manifesté pour la première fois. On avait prévu environ 1000 personnes, on était huit fois plus!»

DE NOUVEAUX RÉCITS

Elle ne s'arrête plus: manifestation au WEF à Davos, rencontre avec la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, participation au Plan climat vaudois avec des conseillères d'Etat, grèves, coorganisation d'une assemblée citoyenne et du Sommet européen pour le climat à Lausanne cet été (*Smile for Future*). Un activisme qui ne l'empêche pas de se poser et de proposer, avec ses camarades de lutte, des moments de visualisations positives en

invitant les gens à fermer les yeux, se recentrer et imaginer un autre monde, aux nuances infinies de vert... «Je ne sais pas d'où ça me vient. Petite, je lisais beaucoup de romans fantastiques. Et en Angleterre, où j'ai passé ma deuxième année de gymnase, j'ai fait un peu de yoga et de la méditation. Je crois que de nouveaux récits collectifs – qui ne soient pas autour de l'argent comme c'est le cas aujourd'hui – sont à inventer. Plus il y aura de monde pour se projeter dans un autre futur, plus il y aura de chances qu'il se réalise. La spiritualité, pour moi, c'est une reconnexion avec son for intérieur et avec la nature. La perception du monde et la manière de vivre forment un tout.» Son livre du moment parle des peuples racines. «Leurs liens à la nature me touchent. Car je me questionne beaucoup sur la manière d'avoir le moins d'impact possible sur l'environnement», explique celle qui, enfant, passait beaucoup de temps en forêt, et spécialement sous un sapin de son village de Bretigny-sur-Morrens. Et aujourd'hui? «Cette dernière semaine, je me suis beaucoup baignée dans la Limmat, après mes cours d'allemand», raconte l'étudiante surchargée, en vue de sa rentrée universitaire à l'EPFZ, à la Faculté des sciences de l'environnement. «A priori, je suis plutôt littéraire. Mais il me manque des connaissances scientifiques pour mieux appréhender les écosystèmes. Et j'avais envie d'apprendre l'allemand. Je cherche un travail qui ait du sens. Quand je vois les gens dans le métro qui vont travailler le matin avec leurs regards perdus, j'ai envie de leur dire: "Vous allez où? Pour faire quoi?"»

CRITIQUE POLITIQUE

Avec une mère enseignante et un père avocat libéral, les débats sont vifs à la maison. Loukina Tille pose un regard sur la politique sans concession. «J'ai

participé à deux réunions sur la mobilité, la santé humaine et le territoire dans le canton de Vaud. Avec mon camarade de la grève du climat, nous avons planché sur le sujet avec des scientifiques. Pour ensuite mener la discussion devant une douzaine de représentants de l'Etat tellement cloîtrés dans leur discipline. Il leur manque l'énergie de la jeunesse! Les politiciens en général, les bureaucrates pensent que, si l'on remet en cause le système, c'est pour un totalitarisme Vert ou du communisme. C'est une vision étroite de la politique! Il faut ouvrir les horizons. J'aimerais un jour me rendre au Grand Conseil et proposer aux députés une visualisation pour apporter un autre récit, loin de leurs débats rhétoriques, leurs disputes, leur dilemme d'ego et leurs excuses pour ne rien faire... On leur demande du courage!»

Rien de naïf chez la coorganisatrice du *Smile* qui a réuni quelque 450 grévistes du climat issus de 38 pays. «En fait, on

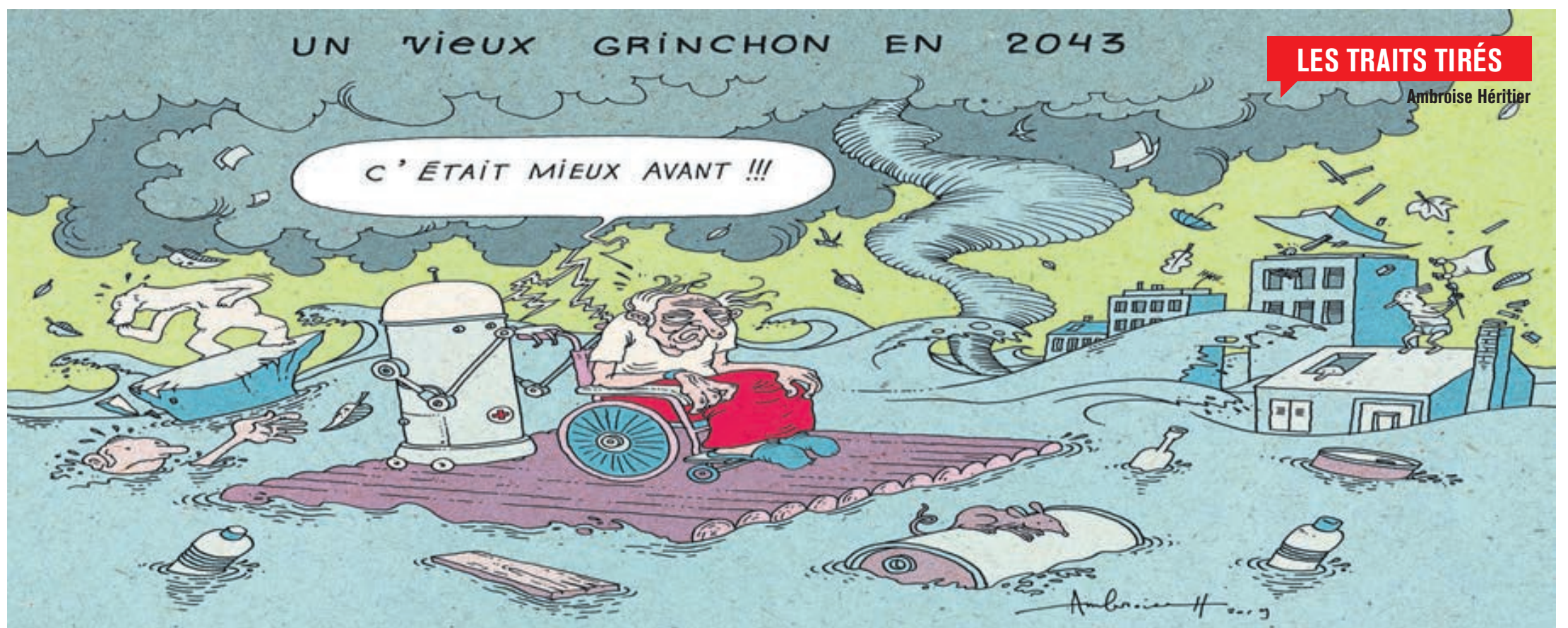
a incarné la phrase: "Ils ne savaient pas que c'était impossible alors ils l'ont fait", résume Loukina Tille. On s'est lancé dans l'organisation de cet événement, sans expérience. On a vécu des débats enflammés, mais à la fin, nous sommes arrivés à une convergence. C'est une nouvelle manière de faire de la politique: réfléchir à ce qu'on a en commun et construire ensemble malgré nos différences.» Cette semaine-là, elle fêtait ses 18 ans. A cette occasion, ses parents avaient organisé, de longue date, trois semaines de vacances aux Etats-Unis avec leurs quatre enfants. Mais Loukina, l'aînée, leur a signifié ce printemps qu'elle ne pouvait se résigner à prendre l'avion. «Je ne peux pas tenir un double discours: vouloir réduire les émissions de CO₂ et prendre l'avion... J'étais désolée de casser le projet familial», confie-t-elle. Cohérente et déterminée, elle avoue ne pas échapper à quelques moments de déprime en pensant à l'avenir: «On

a réussi à faire que le sujet environnemental soit discuté partout. Mais il reste tellement à accomplir. D'un côté, j'ai l'espoir en l'humain; de l'autre, je vois tant de gens qui ne veulent pas se rendre compte à quel point on est dans la m... Parfois, je me dis que peu importe: la planète continuera à exister avec ou sans nous. Je trouve l'humanité belle. Mais, si elle disparaît, cela signifie qu'elle ne méritait pas d'habiter la Terre qu'elle aura détruite.» ■

*Vendredi 27 septembre, grèves du climat partout en Suisse. Manifestations à Lausanne, place de la Gare, 10h. Fribourg, place George-Python, 10h. Genève, place des 22-Cantons, 14h. Porrentruy, place de la Gare, 15h30. Neuchâtel, Jeunes-Rives, 12h. Plus d'infos: <https://climatestrike.ch/fr/> Samedi 28 septembre, manifestation nationale à Berne à 13h30 organisée par l'Alliance climatique suisse. Plus d'infos: klimademo.ch



Coorganisatrice du sommet *Smile for Future* cet été, membre du collectif vaudois et national de la grève du climat, Loukina Tille invite à de nouveaux récits collectifs.



LES GRÉVISTES DE LA PROVIDENCE MONTENT À STRASBOURG

Déboutés par le Tribunal fédéral, les employés licenciés en 2013 ont saisi la Cour européenne des droits de l'homme

Jérôme Béguin

La grève de l'hôpital neuchâtelois de la Providence rebondit à Strasbourg. Christian Dandrès, l'avocat des 22 grévistes licenciés en 2013 et du Syndicat des services publics (SSP), a saisi cet été la Cour européenne des droits de l'homme.

Pour mémoire, le Tribunal fédéral avait, en décembre 2018, débouté les grévistes en jugeant que leur licenciement avait été prononcé pour de «justes motifs». Donnant raison aux tribunaux neuchâtelois, les juges de Mon-Repos estimaient que les employés avaient reçu des «garanties importantes» sur le prolongement de la CCT Santé 21 dans le contexte de la reprise de l'établissement par le Swiss Medical Network (SMN – ex-groupe Genolier) et que la grève était «prématurée et contraire à l'obligation de préserver la paix du travail».

«Le tribunal est entré pour la première fois dans un examen matériel d'un conflit de travail et l'a arbitré en faveur de l'employeur. Il a estimé que la prolongation de la CCT d'une année était une proposition raisonnable et que les salariés auraient dû continuer par d'autres moyens de se battre pour leurs revendications. Avant le conflit, ils avaient pourtant déjà négocié en vain, on ne sait par quel miracle ils auraient pu obtenir plus par un autre moyen que la grève, alors qu'elle durait depuis 71 jours, ex-

plique M^e Dandrès. Le tribunal juge que le droit de grève doit être exercé de manière proportionnée. Un Etat peut certes restreindre un droit fondamental s'il y a un intérêt public prépondérant, mais il est absurde de soutenir qu'il faut être modéré dans l'exercice de ce droit. C'est unique en Suisse et aussi en Europe dans le domaine des droits fondamentaux.»

Pour l'avocat, l'arrêt de la haute juridiction est «extrêmement problématique» pour l'effectivité du droit de grève. «Comment juger du caractère raisonnable d'une proposition? Sachant aussi que la justice se prononce après les licenciements... Le Tribunal fédéral laisse ainsi à l'employeur une marge de manœuvre considérable. Il lui suffit de faire une proposition, même pas définitive, pour bloquer une grève. Le droit de grève n'était déjà pas facile à appliquer en Suisse, car, en cas de licenciement, il n'y a pas de droit à la réintégration. Pouvoir se défendre des attaques contre les conditions de travail, revendiquer et conclure des CCT est pourtant un minimum dans un pays dépourvu de salaire minimum, de droit du travail étoffé et où les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes sont peu efficaces.»

UN ENJEU CENTRAL POUR NOTRE PAYS

«Les nouveaux propriétaires de la Providence ont dit clairement qu'ils ne voulaient pas de la CCT et ont revendiqué le droit de moins payer leur personnel que leurs concurrents», souligne, de son côté, le président de l'Union syndicale suisse (USS), Pierre-Yves Maillard. Or, selon l'ancien conseiller d'Etat vaudois en charge de la Santé, les dépenses de personnel représentent dans le domaine hospitalier près de trois quarts des charges. «Le moins-disant en termes salariaux devient ainsi le plus à même de décrocher des missions dans la planification. Cette concurrence déloyale fait exploser les coûts à charge de l'assurance et

des pouvoirs publics sans améliorer les prestations, au contraire. Cette explosion des coûts provoque en retour des coupes dans l'activité de service public déjà mal rémunérée par les systèmes tarifaires.» La reprise de la Providence par SMN et l'abandon de la CCT Santé 21 ne pouvaient donc qu'accélérer cette tendance en terre neuchâteloise. «Cela justifiait une réponse syndicale forte, parfaitement compatible avec l'exercice d'un droit de grève, qui n'a jamais mis en danger la sécurité des patients. C'était au contraire pour l'avenir de la qualité des prestations que le combat avait lieu. Et il est étroitement lié à la qualité des conditions de travail. Cette lutte était donc parfaitement juste et proportionnée à un enjeu absolument central pour notre pays», conclut le président de l'USS.

LONGUE PROCÉDURE

Il faudra patienter plusieurs années avant que la Cour de Strasbourg ne tranche. La première étape à passer est l'examen de recevabilité par un juge, qui peut écarter d'emblée une requête sans possibilité de recours. Ensuite, en s'appuyant sur la jurisprudence établie par la Cour, un comité de juges rendra une décision qui sera communiquée au Conseil fédéral. Celui-ci pourra encore émettre des observations visant à un éventuel réexamen. Dans le cas où le recours des grévistes était accepté, les décisions des tribunaux suisses seraient annulées, indique Me Dandrès. Un tribunal serait alors chargé d'accorder une indemnité, au maximum l'équivalent de six mois de salaire, aux travailleurs injustement licenciés. Notons pour finir que le SSP a

aussi porté plainte devant l'Organisation internationale du travail pour violation des droits syndicaux à la Providence. La Suisse a été inscrite sur une «liste noire» par l'institution basée à Genève et n'a échappé que de peu au printemps à un examen approfondi de sa législation sociale. Les syndicats ont accepté le report d'une année de cette inspection en échange de l'ouverture d'une médiation entre les partenaires sociaux sur le respect des droits syndicaux sous l'égide du Secrétariat à l'économie. Selon Pierre-Yves Maillard, ces discussions devraient commencer dans quelques semaines. ■



Les grévistes de la Providence, peu après leur licenciement arbitraire en janvier 2013, lors d'une manifestation à Neuchâtel qui avait rassemblé près d'un millier de personnes solidaires.

Un «congé pat» accouché par voie basse

Le National a validé le contre-projet à l'initiative «pour un congé de paternité raisonnable»

Jérôme Béguin

Dans quelques années, la Suisse disposera enfin d'un congé de paternité. Le 11 septembre dernier, le Conseil national, après le Conseil des Etats, a approuvé l'introduction d'un tel congé comme contre-projet indirect à l'initiative populaire «pour un congé de paternité raisonnable» (de quatre semaines) portée par la fédération syndicale Travail.Suisse. Rappelons qu'actuellement, le Code des obligations n'accorde qu'un seul jour aux pères lors d'une naissance et

que la Suisse est le seul pays européen à ne pas bénéficier d'un congé de paternité ou parental. Elaboré par la Commission de la sécurité sociale de la Chambre haute, ce congé de paternité de deux semaines sera, à l'instar de l'assurance maternité, financé par le régime des allocations pour perte de gain. Et, comme son pendant maternel, le congé sera indemnisé à hauteur de 80% du salaire, avec une limitation à 196 francs par jour. Le coût est estimé à un peu plus de 200 millions de francs par an, supporté par une augmentation des cotisations sociales de 0,04 à 0,06%, à partager entre

l'employeur et l'employé. Le congé sera à prendre dans les six mois suivant la naissance, soit en bloc, soit sous forme de journées isolées. Prochaine étape: le vote final par le Parlement prévu ce vendredi 27 septembre et qui ne devrait être qu'une formalité. Du côté de l'initiative, si les initiateurs ne retirent pas leur texte, la votation aura lieu l'année prochaine. A l'horizon 2022, on devrait donc avoir un congé de paternité de deux semaines en cas de rejet de l'initiative dans les urnes ou, si le peuple le veut, de quatre semaines. Reste que, d'une durée de quatre semaines ou plus, le

congé de paternité n'est pas la panacée pour les socialistes, les Verts et les Verts libéraux, qui lui préfèrent le congé parental, mieux à même de contrer les discriminations à l'égard des femmes sur le marché du travail et de répartir les tâches au sein du couple. Le Parti socialiste suisse étudie d'ailleurs en ce moment la possibilité de lancer une initiative en faveur d'un congé de... 38 semaines, soit 14 semaines pour la mère et le père chacun, ainsi que 10 semaines à se répartir selon entente. Les délégués du parti décideront du sort du projet le 30 novembre prochain. ■

EN UN CLIN D'OEIL

Pour notre futur



Le «XR tour», soit des actions de désobéissance civile du mouvement écologiste Extinction Rebellion (XR) menées dans neuf villes suisses, s'est achevé à Lausanne le vendredi 20 septembre sur le pont Bessière. Plusieurs centaines de personnes ont bloqué l'accès à la circulation, monté une scène, organisé des conférences et des concerts, sous l'œil de la police qui, de la fin de la matinée jusqu'au soir, a resserré la manifestation et a fini par évacuer les activistes. Une fois de plus, les militants de XR ont montré leur détermination, leur pacifisme et leur créativité. Ils ont appelé une nouvelle fois le Conseil fédéral à informer urgemment la population sur la gravité de la situation environnementale, et à prendre des mesures. Leurs

revendications: zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici 2025, la fin de la destruction des écosystèmes et la création d'assemblées citoyennes. Au même moment, des centaines de milliers de jeunes manifestaient partout dans le monde, notamment à New York à l'aune du sommet «action climat» de l'ONU. Et l'Allemagne annonçait vouloir investir 100 milliards d'euros d'ici 2030 «pour la protection du climat et la transition énergétique». Le 27 septembre, après la manifestation des étudiants en grève à Lausanne, un nouveau blocage est annoncé. ■ AA/Photos Neil Labrador

UNIA RÉGION FRIBOURG VOUS PROPOSE: DEUX NOUVELLES FORMATIONS DE BASE POUR MILITANT-E-S 2019

**GRÂCE AU SAVOIR, PLUS DE SUCCÈS ET DE PLAISIR DANS
L'ENGAGEMENT SYNDICAL !**

1. JE M'ENGAGE ACTIVEMENT AU SYNDICAT

**Participer à une campagne: comment Unia développe les
campagnes et quel est ici le rôle des militant-e-s?**

MARDI 01.10.2019, 19H30,
SECRÉTARIAT FRIBOURG

2. DROITS DU TRAVAIL ET DROITS SYNDICAUX

Bases juridiques au poste de travail.

**Loi sur le travail, Code des obligations, loi sur l'égalité,
conventions collectives de travail**

MERCREDI 30.10.2019, 19H30,
SECRÉTARIAT FRIBOURG

INSCRIPTION:

Pour toute question sur la formation ou pour l'inscription en ligne,
merci de vous adresser à fribourg@unia.ch

DÉLAI D'INSCRIPTION: LE 27 SEPTEMBRE

WWW.EVENEMENT.CH

IMPRESSUM

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL Place de la Riponne 4 · 1005 Lausanne · Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64 · redaction@evenement.ch · www.evenement.ch **ÉDITEUR** L'Événement
syndical Syndicat Unia **PRÉSIDENT** Aldo Ferrari **RÉDACTRICE EN CHEF** Sylviane Herranz
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE Sonya Mermoud **ADMINISTRATEUR** Nicolas Jacot
JOURNALISTES Sylviane Herranz, Sonya Mermoud, Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin **COLLABORATEURS RÉGULIERS** Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, Freddy Landry, David Prêtre, Jean-Claude Rennwald, Daniel
Süri **PHOTOGRAPHES** Neil Labrador, Thierry Porchet **ABONNEMENTS** 39 éditions par an.
Abonnement annuel Fr. 60.- Abonnement de soutien Fr. 100.- forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch **CONCEPTION & MISE EN PAGES** Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin **IMPRESSION** Pressor SA, Delémont- Tirage contrôlé 60 371 exemplaires.

Unia est le premier syndicat de Suisse. En tant qu'organi-
sation dynamique et efficace comptant près de 200'000
membres, nous représentons les intérêts des travailleuses
et travailleurs et luttons pour des conditions de travail et
des prestations équitables.

UNIA

Le Syndicat.

Dans le but de développer ses activités, la région Unia Vaud met au concours
un poste de secrétaire syndical.e au sein du secteur tertiaire pour sa section du
Nord-vaudois.

Secrétaire syndical-e secteur tertiaire à 80% ou 100%

La personne retenue aura notamment pour tâches:

- Le recrutement des membres
- L'organisation et l'encadrement des travailleurs en groupes professionnels
- Le contrôle et l'application des conventions collectives de travail
- La création et le soutien des réseaux de militant-e-s
- L'élaboration et la mise en œuvre de campagnes syndicales en entreprise
- La négociation des conditions de travail avec les parties patronales
- Assumer des permanences syndicales
- Accompagner/représenter nos membres auprès des employeurs ou aux
tribunaux des Prud'hommes en cas de litige

Pour ce poste exigeant, nous demandons:

- Capacité d'organisation et de gestion des priorités
- Personnalité dynamique et constructive
- Esprit d'équipe et sens aigu de la communication
- Flexibilité
- Permis de conduire et véhicule à disposition
- Capacité de rédaction et connaissance des outils informatiques usuels

Les compléments suivants seraient un atout:

- Expérience professionnelle dans le secteur tertiaire
- Expérience associative ou militante

Entrée en fonction: 1^{er} novembre 2019 ou à convenir

Lieu de travail: Nord-vaudois (Yverdon-les-Bains)

Nous offrons un travail riche de sens et varié ainsi que d'excellentes conditions
de travail dans un environnement dynamique au sein d'une organisation à but non
lucratif.

Avons-nous éveillé votre intérêt? Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier
de candidature complet (lettre de motivation, CV, certificats de travail et diplômes)
d'ici au 10 octobre 2019 à l'adresse: rh.vd@unia.ch. Veuillez référencer l'objet de
mail comme suit: SeSy Tertiaire/Nom Prénom.

Pour tout renseignement complémentaire, Camille Nieto, responsable RH de la
région Unia Vaud, est à votre disposition au 021 310 66 39.

**MANIF
NATIONALE CLIMAT
DE CHANGEMENT
28.9.19 BERNE**



LA POLITIQUE CLIMATIQUE NOUS CONCERNE TOUS.

Un changement s'impose!
Trois semaines avant les élections
nationales, toute la Suisse se rendra
à Berne pour la manifestation
nationale du climat. Nous disons haut
et fort aux politiciens et politiciennes
que leurs décisions, aujourd'hui et
dans les années à venir,
ne concernent rien
de moins que nos moyens de
subsistance futurs. Nous attendons
de l'action plutôt que seulement des
mots!

POUR CELA, NOUS AVONS BESOIN
DE VOUS ET BEAUCOUP D'AUTRES.

**RENDEZ-VOUS À BERNE
LE 28 SEPTEMBRE!**



Elections au Conseil National, 20 octobre 2019

TOUTES ET TOUS AUX URNES POUR LE RENFORCEMENT DE NOS VALEURS!



Isabelle SMEKENS

Syndicaliste Unia, mère de deux
enfants, solidaritéS, Lausanne.
Liste 24, Ensemble à gauche.



Anaïs TIMOFTE

Secrétaire syndicale Unia, vice-
présidente POP Vaud, Lausanne.
Liste 07, Parti ouvrier populaire.



Fabrice CHAPERON

Secrétaire syndical artisanat, Duillier.
Liste 07, Parti ouvrier populaire.



Nicolas ROCHAT FERNANDEZ

Juriste, responsable
de la section Unia
Nord vaudois,
conseiller national,
Le Chenit.
Liste 01, Parti
socialiste vaudois.



Jean TSCHOPP

Juriste au syndicat
Unia Vaud, député
au Grand Conseil
vaudois, Lausanne.
Liste 01, Parti
socialiste vaudois.

**Le Comité régional
d'Unia Vaud appelle
à voter pour ses
secrétaires syndicaux
candidats à l'élection
au Conseil national du
20 octobre prochain.**

**Pour Unia Vaud, il est
important de renforcer
nos positions à
Berne, dans l'intérêt
des salariées et des
salariés de notre pays.**

**Merci de votre
engagement!**

Unia Région Vaud



Le Syndicat.

POUR UN PANIER REPAS DIGNE DE CE NOM!

A Genève, Unia a lancé sa campagne «panier percé», qui exige un panier repas de 25 francs pour les travailleurs de la métallurgie du bâtiment, ainsi qu'une distinction claire entre frais de repas et de déplacement

Manon Todesco
Photos Neil Labrador

Le midi, lorsque les différents corps de métier quittent le chantier et se retrouvent à la même table pour manger, c'est la soupe à la grimace. Alors que les maçons ont droit à un «panier» de 25 francs par jour pour le repas et que les travailleurs du second œuvre sont défrayés de 18 francs, les travailleurs de la métallurgie du bâtiment, eux, sont bien loin d'être aussi privilégiés. Afin de pallier cette injustice, Unia Genève a récemment lancé sa campagne «panier percé», dans le cadre des négociations conventionnelles en cours. «Nous demandons aux employeurs qu'ils prévoient un panier repas digne de ce nom, à savoir de 25 francs par jour, indépendamment des frais de déplacement», expose José Sebastiao, responsable du secteur de la construction. Actuellement, la CCT de la Métallurgie du Bâtiment ne différencie pas le panier repas et les déplacements, tout est régi dans une grille d'indemnités plutôt complexe. Chaque variante, A ou B (forfait mensuel ou à la journée), va proposer des indemnités différentes selon que l'employé dispose d'un véhicule fourni par l'entreprise, ou pas, et les trajets qu'il réalise avec. «Dans le meilleur des cas, le travailleur de la métallurgie aura 15 francs pour son repas de midi si son chantier se trouve à plus de 4 km de l'entreprise et qu'il y passe plus de 5 heures, explique Blaise

Ortega, en charge du secteur. Au pire, il n'aura rien, car le chantier est à moins de 4 km, ce qui arrive très souvent dans un canton comme le nôtre, ou qu'il dure moins de 5 heures.» Un système inégalitaire qui n'est «plus possible», et auquel le syndicat veut mettre un terme. Devant le siège de l'entreprise Mino, à Plan-les-Ouates, le syndicaliste dénonce: «Ici, conformément à la CCT, les employés qui disposent d'un véhicule et qui rentrent avec à leur domicile ont droit à 75 francs d'indemnités par mois, soit 3,40 francs pour manger par repas. Et en plus de cela, on leur retire 150 francs par mois pour payer la voiture: il faut que cela cesse.»

NÉGOCIATIONS EN COURS

Dans le cadre de cette campagne, Unia assure qu'il sera présent toutes les semaines sur les chantiers du canton pour sensibiliser les travailleurs. «Nous exigeons un panier fixe de 25 francs, et que la question des déplacements soit traitée à part», répète Blaise Ortega. «Si les patrons n'entendent pas nos revendications, nous nous dirigeons vers un conflit ouvert», renchérit José Sebastiao. Amorcées en avril, les négociations conventionnelles ont déjà abouti sur un accord salarial, prévoyant une augmentation de 50 francs des salaires réels en 2020, et 2% de hausse des salaires minimaux en 2021. Les autres points devront être clarifiés en avril prochain, afin que la nouvelle CCT entre en vigueur au 1^{er} janvier 2021.



Ras-le-bol sur les chantiers. L'inégalité est criante entre les différents corps de métier au sujet des indemnités repas. A Genève, lors d'une action devant l'entreprise Mino, Unia a exigé de mettre fin au panier percé alloué aux ouvriers de la métallurgie du bâtiment. Ci-dessus deux syndicalistes en discussion avec un travailleur actif dans la branche.

Pour rappel, Unia demande 25 jours de vacances au lieu de 22, le remaniement des classes salariales ainsi que la limitation du travail temporaire sur les chantiers. ■



Les électriciens récompensés

Après des mois de mobilisation, les électros pourront bénéficier d'une nouvelle CCT dès le 1^{er} janvier 2020, comprenant notamment d'importantes avancées salariales. Détails

Manon Todesco

Déjà ratifiée par les syndicats, la nouvelle CCT 2020-2023 de l'installation électrique et de l'installation de télécommunication devait encore être avalisée par la partie patronale. Depuis le 12 septembre, c'est chose faite! La lutte aura payé pour les 24 000 employés du secteur. Après plusieurs mois de mobilisation, une pétition signée par plusieurs milliers de travailleurs et une manifestation en mai 2018 devant le siège zurichois de l'USIE (association patronale devenue cette année EIT.swiss), leurs conditions de travail vont enfin être améliorées, et leur labeur revalorisé. Il faut dire que, depuis quelques années, le secteur doit faire face à un désintérêt et aux départs croissants des jeunes professionnels pourtant qualifiés et expérimentés. Les avancées obtenues pour les salariés de la branche sont les suivantes: d'abord, une augmentation de 100 francs par mois de tous les salaires effectifs en plus de la compensation du renchérissement de 0,2% à la fin août; ensuite, à partir du 1^{er} janvier 2021, une hausse des salaires minimums de 25 à



Le 19 mai 2018, quelque 400 électriciens venus de toute la Suisse ont manifesté à Zurich devant le siège des patrons pour exiger des améliorations substantielles de leurs conditions de travail et d'embauche.

550 francs sera appliquée sur les cinq premières années après l'obtention du CFC. Plus précisément, le salaire minimum d'un installateur-électricien CFC à l'issue de sa formation initiale sera désormais de 5000 francs par mois, et celui d'un télématicien CFC se montera à 5300 francs. Un treizième salaire sera instauré pour tous les apprentis, ainsi qu'une classe de salaire pour la fonction de chef d'équipe. Par ailleurs, l'indemnité pour les repas pris à l'extérieur passera de 12 à 16 francs; et enfin, la durée des congés payés de formation continue passera de 3 à 5 jours. «Cette amélioration est particulièrement importante étant donné les défis liés à la numérisation que rencontre la branche», insiste Unia dans un communiqué de presse.

RENDRE LA BRANCHE ATTRACTIVE

De son côté, la faïtière patronale salue aussi ces mesures et souligne l'importance de ces ajustements salariaux, même s'ils ne sont pas au goût de tous les patrons. «Notre branche a besoin de professionnels qualifiés,

selon Pierre Schnegg, vice-président d'EIT.swiss, qui réagit dans un communiqué. Ceux-ci ne peuvent être obtenus et gardés dans le marché qu'en les payant convenablement.» Les employeurs ont également obtenu d'autres améliorations, notamment à travers l'introduction d'un jour de carence en cas d'absence pour maladie, la simplification du système salarial avec la fixation d'un seul salaire minimum par groupe professionnel et, enfin, la flexibilisation du temps de travail, permettant le report de 120 heures au maximum sur l'année suivante. Ensemble, les partenaires sociaux se sont engagés à mener une étude de faisabilité sur la retraite anticipée à 62 ans, à l'issue de laquelle des nouvelles négociations seront engagées. Ils souhaitent également renforcer les instruments de contrôle afin de garantir le respect des dispositions et une concurrence durable et loyale. Il ne reste plus au Conseil fédéral qu'à déclarer cette nouvelle CCT de force obligatoire... ■

POING LEVÉ

VIOLENCE EXCESSIVE

Par Manon Todesco

Les Hongkongais n'ont pas dit leur dernier mot. Mobilisés depuis le mois de juin contre un projet de loi permettant l'extradition des suspects vers la Chine, ils n'en démordent pas. Pourtant, Carrie Lam, cheffe de l'exécutif local, a depuis cédé et déclaré que cette loi était «morte». Une belle victoire, mais il était déjà trop tard. Les revendications des militants pro-démocratie vont maintenant beaucoup plus loin que cette simple loi, qui aura mis le feu aux poudres. Pas question de s'arrêter là, malgré les interdictions de manifester. «Un Etat, deux systèmes»: les habitants de l'ancienne colonie britannique sont plus que jamais déterminés à honorer leur devise et à conserver leur autonomie vis-à-vis de la Chine. Aujourd'hui, ils réclament l'amnistie pour les personnes arrêtées, l'instauration du suffrage universel direct – l'exécutif hongkongais étant désigné par Pékin – et enfin, une enquête sur les agissements de la police.

Sur ce dernier point, l'ONU a fait part de ses vives inquiétudes. Les télévisions du monde entier ont retransmis les heurts entre manifestants et policiers, les arrestations arbitraires, les passages à tabac et la violence inouïe des forces de l'ordre. Gaz lacrymogènes balancés dans le métro, manifestants matraqués jusqu'au sang ou encore balles en caoutchouc tirées à bout portant, les images glacent le sang. On parle de plus de 1300 personnes arrêtées. Une fois à l'abri des regards et des caméras, que se passe-t-il? Dans une récente enquête, Amnesty International a recensé de nombreux cas où la police a refusé ou retardé la possibilité de consulter un avocat et de recevoir des soins médicaux. Pire, l'organisation révèle l'existence de mauvais traitements en détention s'apparentant parfois à de la torture. Presque toutes les personnes arrêtées avec lesquelles l'ONG s'est entretenue ont raconté avoir reçu des coups de matraque et de poing lors de leur interpellation, alors qu'elles n'opposaient aucune résistance. La quasi-totalité d'entre elles ont été hospitalisées en raison des coups reçus et certaines ont passé au moins cinq jours à l'hôpital. On rapportera notamment le témoignage de cet homme, roué de coups pour avoir refusé de répondre aux questions des agents, et menacé de se voir casser les mains s'il essayait de se protéger. «J'ai senti quelque chose de très dur me frapper aux jambes, confie la victime à Amnesty. Puis, un policier m'a retourné et a appuyé ses genoux sur ma poitrine. J'ai senti la douleur dans mes os et je ne pouvais plus respirer.» Cet homme a par la suite été hospitalisé pour une fracture et une hémorragie interne.

Manifester est un droit fondamental. Face au durcissement des violences policières et aux atteintes répétées aux droits humains, il est urgent qu'une enquête indépendante et impartiale soit menée. Et surtout, que justice soit rendue, que les bourreaux soient poursuivis et que des réparations soient accordées aux victimes. ■

En savoir plus: [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch)

«Notre grande fierté, notre grande richesse, ce sont nos militants»

Le SEV fête cette année son 100^e anniversaire. Un bus-exposition relate le parcours du Syndicat du personnel des transports, créé un an après la grève générale de 1918

Textes et photos Sylviane Herranz

Une année d'événements pour célébrer les 100 ans du SEV! Le 30 novembre 1919, presque un an jour pour jour après la grève générale en Suisse, lors de laquelle les cheminots ont joué un rôle de premier plan, le Syndicat du personnel des transports était créé par la fusion de quatre fédérations. Ces dernières représentaient les mécaniciens de locomotive, le personnel des trains, celui des bateaux à vapeur et les employés d'autres entreprises de transport. Cent ans plus tard, c'est avec l'inauguration d'une locomotive aux couleurs du SEV que le coup d'envoi des festivités a été donné, en février dernier à Bellinzone. Alors que la loco du SEV circule depuis dans tout le pays, c'est un bus qui a ensuite été affrété pour faire le tour de la Suisse. Un bus-exposition, parti de Berne début juin qui y retournera le 30 novembre pour la journée anniversaire. Avant les vacances estivales, le bus s'est arrêté en Suisse romande, à Genève, Lausanne puis Saint-Maurice, avant de repartir vers la Suisse alémanique et le Tessin, conduit vers chaque étape par un chauffeur membre du SEV. Après avoir fait escale à Bienne le week-end passé, il est de retour en terres romandes. Il s'arrêtera à Yverdon-les-Bains le 30 septembre, puis début octobre à La Chaux-de-Fonds, Delémont et Fribourg (voir dates ci-contre). Sur la place de l'Europe à Lausanne, en cette journée caniculaire de juin, des militants du SEV font corps autour de leur bus du centenaire. Les uns à l'accueil et à l'accompagnement des visi-

teurs, les autres au stand de grillades et de boissons. Ils sont une bonne quinzaine. Le soir même, Aïssam Echchorfi, chauffeur aux Transports publics lausannois (TL), conduira le véhicule jusqu'à Saint-Maurice, où la locomotive du SEV devait, elle aussi, marquer le passage. Sur toute la tournée suisse, plus de 200 militants se sont engagés pour l'animation de la soixantaine de haltes prévues pour le bus-exposition. «Tout est fait par la base», se félicite Giorgio Tuti, président du SEV, présent à Lausanne.

MANDAT DE LA BASE

Cet engagement militant est déterminant pour le SEV. Un véritable syndicat de milice. «Notre grande fierté, notre grande richesse, ce sont nos militants», souligne le nouveau vice-président du syndicat, Christian Fankhauser, lui aussi sur place ce jour-là. «Ils sont le tissu du syndicat. Ce centenaire démontre que les militants du SEV font le SEV. Chaque entreprise a un comité de section, ce sont nos hommes de confiance, nos yeux, nos oreilles. Grâce à ça, nous sommes très présents dans les entreprises. Et dans les boîtes, nos membres recrutent des membres, c'est ça la force de notre organisation.» L'ancien coordinateur du SEV à Lausanne explique le rôle des comités dans les entreprises, qui négocient directement avec l'employeur. «Nous sommes branchés sur le terrain, nous agissons directement, avec le mandat de notre base, nous relayons les préoccupations et défendons les revendications des collègues. On ne décrète pas ce qui est bien pour nos gens, c'est eux qui le savent et le dé-

finissent. Cette pratique assure notre présence syndicale. Les directions essaient bien sûr de nous contrer, mais cette présence est notre force. Nous syndiquons entre 50 et 80% du personnel selon les entreprises, et même 95% à la CGN, 80% aux Transports publics fribourgeois. Aux Transports lausannois, le taux est un peu plus bas, d'environ 50%, mais 70 à 80% des chauffeurs et du personnel technique sont syndiqués.»

LA GRÈVE HIER ET AUJOURD'HUI

Le SEV apporte son soutien aux quelque 40 000 employés des transports publics en Suisse. «C'est une branche très compacte, avec le rail, les bus, la navigation, le transport touristique et le personnel au sol dans l'aviation, à Genève et à Zurich. Nous avons une organisation très homogène, avec une structure horizontale de miliciens de base et peu de secrétaires professionnels à la différence d'un syndicat comme Unia», souligne le président Giorgio Tuti, indiquant que le personnel du SEV se compose d'une septantaine de personnes, représentant soixante emplois à plein temps. Lui-même a été engagé à la fin des années 1990. En raison de son expertise de secrétaire syndical SIB en matière de convention collective de travail (CCT). C'est que le statut de fonctionnaire allait tomber. Une CCT devait être négociée dans le cadre de la transformation des CFF en société anonyme. Depuis, le SEV est partenaire de 70 CCT aux niveaux national, régional, cantonal ou par branche. «Nous avons rendu le SEV CCT-compatible», note celui qui compte aujourd'hui dix ans de présidence.

A l'occasion du 100^e anniversaire, Giorgio Tuti revient sur l'importance de la grève de 1918 dans l'histoire du SEV: «Les leçons de la grève générale ont permis de fonder le SEV. C'était un pas logique. Si les cheminots avaient été plus coordonnés, plus compacts, plus organisés, la grève générale aurait pu avoir une meilleure issue. Il y avait bien eu des tentatives de coordination entre tous les syndicats des transports avant 1918. Mais ce n'est qu'après la grève générale que cela a été rendu possible. Il existait depuis bien longtemps des sous-fédérations. Celle des mécaniciens de locomotive, par exemple, a plus de 130 ans. Après la création du SEV, il y a eu en 1927 l'introduction du statut de personnel fédéral qui interdisait le droit de grève aux CFF. Bien sûr, le syndicat était contre, mais il n'a pas pu l'empêcher. Et aujourd'hui, la CCT des CFF prévoit une paix absolue du travail. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les grèves ont fusé, hors des CFF, dans les entreprises de transport concessionnées. Après la guerre, comme un peu partout dans les autres secteurs de l'économie, nous avons obtenu des améliorations vraiment sensibles.» Cent ans après sa création, le SEV a-t-il gardé ses traditions de lutte? «Le SEV n'est pas un syndicat qui fait souvent la grève, mais quand il en fait, elles sont très longues: aux ateliers CFF de Bellinzone, elle a duré 33 jours. Il y a deux ans, celle des employés de la Société de navigation du lac Majeur a été de 20 jours. Il y en a aussi eu des très courtes, comme la grève des TPG, organisée par nos militants en 2014. En 24 heures de blocage total, nous avons obtenu gain de cause. Toutes nos grèves ont eu des impacts victorieux. Ces dernières années,

les directions nous prennent au sérieux quand on dit: "Attention, on va lancer des mesures de lutte." Souvent, elles renoncent à leurs projets, elles savent qu'on a les moyens de le faire, qu'on a la force de frappe nécessaire!» ■



Giorgio Tuti s'affiche en vidéo, ici avec Carmelo Scuderi, président de la section TL.



A l'accueil, devant le bus-exposition en juin dernier à Lausanne, les militants du SEV Aïssam Echchorfi (à g.), Pasquale Scupola et Manuel Paca. Le premier conduira le véhicule en fin de journée jusqu'à Saint-Maurice, aux portes du Valais.



A l'intérieur du bus, maquettes et documents emmènent le visiteur à travers l'histoire du syndicat.

LES PROCHAINES ESCALES DU BUS-EXPO:

30 septembre: Yverdon-les-Bains, parc P&R à côté des ateliers industriels des CFF (derrière la gare), arrivée dans la matinée, jusqu'en fin d'après-midi.

2 octobre: La Chaux-de-Fonds, esplanade de la place de la Gare, de 8h à 19h. Restauration et bonne humeur garanties.

7 octobre: Delémont, place de la Gare, de 10h à 18h.

9 octobre: Fribourg, nouveau dépôt TPF à Givisiez, de 5h à 12h; place Georges-Python, de 14h à 18h.

Plus d'infos sur la tournée du bus: sev-online.ch/fr/aktuell/bustour

Infos sur le 100^e anniversaire: 100.sev-online.ch/fr

Primes 2020: juste une accalmie passagère

Les nouvelles primes d'assurance maladie sont annoncées cette semaine. Au-delà des congratulations, le problème du financement antisocial reste entier

Reto Wyss
Secrétaire central de l'USS

Cette semaine, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) devait annoncer les nouvelles primes d'assurance maladie pour l'année 2020, avec cette fois des augmentations assez modérées. Et on devrait assister à une vague d'autocongratulation: la Confédération se félicitera d'avoir pris des mesures efficaces pour maîtriser la hausse des coûts (en particulier l'intervention tarifaire Tarméd); les médecins souligneront leur sens des responsabilités (et écarteront du revers de la main la nécessité d'introduire le budget global); enfin, les caisses maladie se feront passer pour «prévenantes» puisqu'elles auront réussi à éviter aux assurés et assurés le choc d'une forte hausse des primes.

Personne n'ignore qu'il s'agit là, au mieux, d'une demi-vérité. Tout d'abord, la hausse (momentanément) modérée des coûts de la santé fait d'ores et déjà partie du passé: après une augmentation des coûts de 2,6% en 2017 et de 2,8% en 2018, le Centre de recherches conjoncturelles KOF de l'EPFZ prévoit des hausses de 3,7% pour 2019 et de 3,6% pour 2020. Et ces hausses se répercuteront inévitablement sur les primes, avec le décalage temporel habituel. Mais avant d'en arriver là, les caisses doivent enfin faire le ménage dans leurs comptes. Aujourd'hui, elles nagent littéralement dans l'argent à force d'avoir fixé des primes trop élevées par le passé: fin 2018, les réserves accumulées correspondent pratiquement au double de ce qui est prescrit par la loi. Cet argent appartient aux assurés. Il doit leur être restitué sous forme de primes plus

basses. Et les caisses pourront bien s'éviter de coûteuses campagnes de pseudo-autocongratulation.

ALLÉGER LES PRIMES: INDISPENSABLE INITIATIVE

Autre point qui n'incite pas à l'optimisme: malgré une année 2020 qui s'annonce pas trop dure en termes de primes, le problème central et aigu de l'approvisionnement en soins de santé en Suisse demeure le même: un mode de financement extrêmement antisocial (primes par personne) et une participation aux coûts exorbitante pour les assurés. Et même si les prévisions du KOF ne se réalisent pas et que d'autres mesures de maîtrise des coûts devaient déployer leurs effets: la charge des primes est aujourd'hui déjà beaucoup trop élevée, notamment pour les familles, monoparentales en particulier, et les retraités.

L'initiative d'allègement des primes du Parti socialiste suisse et de l'Union syndicale suisse (USS) est donc indispensable: elle vise l'introduction d'un plafonnement des primes à 10% du revenu disponible. Dès que cette initiative aboutira, elle devra être traitée en priorité au Parlement. Un autre projet de réforme doit en revanche être enterré au plus vite: le «financement uniforme». Cette révision de la LaMal veut une extension sans précédent du pouvoir des caisses sur le financement et la gouvernance du système de santé. Pas besoin de faire un dessin pour démontrer que les caisses maladie sont tout sauf recommandables pour remplir ce rôle: il suffit de voir leur politique d'affaires actuelle, notamment l'accumulation de réserves indécentes et les salaires faramineux des cadres supérieurs. ■

LA BELLE VICTOIRE DES VENDEUSES ET DES VENDEURS DE NYON!

Les citoyens ont tranché, les commerces ne seront pas ouverts une heure de plus le samedi

Jérôme Béguin

Les commerces nyonnais ne seront pas ouverts une heure supplémentaire le samedi. Par 52,28%, les citoyens ont refusé une prolongation à 19h combattue par un référendum lancé par le personnel de vente, Unia et les partis de gauche. A l'annonce du résultat, peu avant 13h ce dimanche sur la place du Château, la quinzaine de membres du comité référendaire présents ont laissé éclater leur joie. «C'est une grande victoire, j'en ai des frissons. Ça me touche en particulier comme jeune maman. J'hésitais à changer d'emploi car le samedi on finit déjà tardivement. Je suis vraiment contente», réagit à chaud Célia, vendeuse. «Le résultat montre que la population est attachée aux conditions de travail du personnel et aux petits commerces qui auraient peiné à s'adapter», commente le secrétaire régional d'Unia Vaud, Yves Defferrard, qui se félicite aussi de la réussite du travail collectif et de la collaboration entre les travailleurs, le syndicat et les partis.

UN PROBLÈME POLITIQUE

Le 1^{er} avril dernier, la majorité de droite du Conseil communal avait accepté d'autoriser les magasins à ne tirer leurs rideaux qu'à 19h le samedi à la demande de la Société industrielle et commerciale de Nyon (SIC) et de la Municipalité. Objectif de la mesure: «réduire un désavantage concurrentiel» vis-à-vis des centres commerciaux des communes avoisinantes qui ferment à cette heure-là. Pour Bruno, salarié de la grande distribution à Nyon et militant du comité référendaire, les

horaires sont toutefois moins déterminants que les accès: «Au centre commercial de Signy, le parking est gratuit, alors qu'il est payant au centre-ville de Nyon, qui connaît des difficultés de circulation. Ce problème existe depuis fort longtemps et ce n'est pas en changeant les horaires qu'on va le résoudre, mais plutôt en développant l'attractivité de la ville et la diversité des commerces. Il s'agit d'un problème politique.» Le jeune homme déplore que «les parts de marché à prendre sur Signy» soient «plus importantes que le bien être des vendeurs». «L'argent prime sur l'humain.» Pour Patricia, active dans la vente depuis une trentaine d'années ainsi que dans le comité référendaire, «ce que les gens recherchent dans le centre de Nyon, ce sont des commerces de proximité, l'accueil, le service, la qualité, soit autre chose qu'une borne pour scanner des articles... Pour moi, le changement ne se justifiait pas, on voit bien qu'à 18h il n'y a plus un chat dans le vieux Nyon. Et si on ouvre une heure supplémentaire, on ne va pas engager plus de personnel alors qu'aujourd'hui on tend plutôt à réduire les postes de travail.» Les employeurs ont bien proposé des compensations à cet allongement des horaires: la généralisation des cinq semaines de vacances annuelles, l'introduction d'un congé de maternité de seize semaines payé à 80% et d'un congé de naissance ou d'adoption de cinq jours. Ces mesures n'ont cependant pas emporté l'adhésion d'une assemblée d'une septantaine d'employés qui ont préféré ne pas sacrifier leur soirée du samedi. «Ce n'est pas que les vendeuses et les vendeurs ne veulent pas travail-

Moments d'émotion à l'annonce des résultats! Une victoire fêtée par celles et ceux qui se sont battus contre l'allongement du travail le samedi dans les magasins de Nyon.

ler, ils veulent juste avoir des conditions de travail correctes. Et ce n'est pas de leur faute si le commerce souffre. On ne peut pas exiger du personnel de travailler plus sans réelle compensation», explique Clotilde Pinto présidente de la conférence de branche du commerce de détail d'Unia, employée d'une grande enseigne à Vevey et venue à Nyon soutenir ses collègues. «Il faut cesser ce saucissonnage des horaires dans chaque ville et trouver une solution cantonale. Nous sommes prêts, qu'on le sache, à ouvrir des négociations», lance Yves Defferrard.



THIERRY PORCHET

L'UNION FAIT LA FORCE

Prenant acte du résultat de la votation, la Municipalité a, dans un communiqué, exhorté Unia et la SIC à renouer le dialogue. Faute d'accord sur les horaires, la Convention collective de travail du commerce de détail de Nyon n'a ainsi pas pu être renouvelée. «Notre victoire ne signifie pas la fin du partenariat social, au contraire, la population nous y renvoie. Il va falloir reprendre langue avec la SIC», estime Komla Kpogli. Même si le secrétaire syndical d'Unia, qui a porté le référendum, regrette les attaques qui ont émaillé la campagne

et, surtout, «les pressions et les menaces envers le personnel» engagé en faveur du non. «Nous le déplorons vivement, surtout provenant de grands groupes.» Autour d'une verrée de la victoire, Alexandre Démétriadès, député socialiste actif dans cette campagne, a mis en garde les camarades: «Ils ne vont pas s'arrêter là et, de votre côté, il ne faudra pas non plus vous arrêter.» Conclusion de Célia: «Nous allons continuer à nous battre, nous avons montré que tous ensemble on peut défendre nos conditions de travail et que l'union fait la force.» ■

La résistance a payé

Le Conseil des Etats a classé l'initiative parlementaire visant à supprimer la saisie du temps de travail pour de nombreux salariés

Sylviane Herranz

Enterrée! La semaine dernière, le Conseil des Etats a suivi sa commission et classé, sans même en débattre, l'initiative parlementaire de l'ancienne sénatrice Karin Keller-Sutter, devenue conseillère fédérale. En décidant d'enterrer cette proposition, la Chambre haute «reconnait que les projets de déréglementation de grande ampleur de la Loi sur le travail sont inappropriés et se heurtent à une vaste résistance de la part des syndicats, des médecins du travail ainsi que des cantons», note l'Alliance contre le stress et le travail gratuits dans un communiqué. Cette vaste alliance regroupe les faïtières syndicales (Union syn-

dicale suisse et Travail.Suisse), les syndicats Unia, Syndicom, SSP et Syna, l'Association des employés de banque, ainsi que la Société suisse de médecine du travail, la Fédération suisse des associations professionnelles du domaine de la santé, l'Association suisse des médecins-assistants et chefs de clinique. Ensemble, ils se sont mobilisés depuis des mois contre cet objet parlementaire dont l'objectif était de supprimer, pour de nombreux salariés (environ 26% auraient été touchés), l'obligation d'enregistrer le temps de travail. Un outil protégeant des durées de labeur excessives et du travail gratuit.

FLEXIBILISATION ENCORE À L'ORDRE DU JOUR

Cette victoire ne reste toutefois qu'une étape face aux velléités de démantèlement de la Loi sur le travail par la droite bourgeoise qui souhaite alléger les protections des travailleurs. Une autre initiative est toujours en attente de traitement, celle du conseiller aux Etats Konrad Graber qui prévoit de flexibiliser le temps de travail, notamment avec une annulation de sa durée, des semaines pouvant aller jusqu'à 67 heures, et un assouplissement de l'interdiction du travail du dimanche. Face à la hausse constante des pressions dans le monde professionnel et des cas de burn out, l'Alliance contre le stress et le travail gratuits demande instamment au Conseil des Etats de faire subir le même sort à cette seconde initiative et de l'enterrer elle aussi. ■



En mars 2018, Unia avait remis aux parlementaires 1280 cartes de protestation signées par des employés du secteur des services contre l'allègement de la Loi sur le travail.

Poursuite des luttes des migrantes

«Femmes, migration, refuge»: la Marche mondiale des femmes et ses alliées organisent, du 27 au 29 septembre à Genève, une rencontre européenne

Sonya Mermoud

Créer un espace européen de lutte et de résistance: voilà le but que poursuit la rencontre organisée par la Marche mondiale des femmes et ses partenaires du 27 au 29 septembre à Genève. Ce rassemblement s'inscrit dans le prolongement de la journée du 8 mars en Espagne et en Italie et de celle du 14 juin en Suisse marquée par la présence de centaines de milliers de participantes dans les rues pour manifester contre les violences, discriminations et inégalités en tous genres. Nombre de migrantes ont pris part à la contestation, placée sous la bannière d'une solidarité sans frontière, et fait valoir leurs revendications propres. Entre l'absence de prise en compte de leurs motifs de fuite spécifiques dans les cas d'asile, la non-reconnaissance, quand elles quittent leur pays pour des raisons économiques, de leurs formations et de leurs expériences professionnelles ou encore leur assignation à des secteurs comme les tâches domestiques et les soins aux conditions de travail précaires... Sans oublier les problèmes auxquels sont confrontées celles sans statut légal. Portes ouvertes à l'exploitation et à la vulnérabilité... Dans ce contexte et alors que les nationalismes et la xénophobie se renforcent en Europe, la rencontre mise sur pied dans la ville du bout du lac entend définir une plateforme commune

de revendications. Au programme, le vendredi soir, une table ronde publique consacrée aux «Violences à l'encontre des migrantes – comment lutter et résister?» Le lendemain, les intéressées pourront creuser différentes thématiques selon les ateliers choisis. Sociétés transnationales génératrices de violences et de migrations; mineurs non accompagnés, difficultés et accueil; parcours et intégration dans le pays hôte avec partage d'expériences; traite des êtres humains, trafic de personnes et mariages forcés... pour ne citer que quelques exemples. Une partie culturelle et récréative clôturera le samedi. Les 28 et 29 septembre, les participantes se retrouveront aussi en plénières – séances qui seront traduites en anglais, allemand, français et espagnol. Le dimanche, en fin de matinée, un cortège en musique jusqu'à la plaine de Plainpalais mettra un terme à la rencontre. A noter encore qu'une garderie sera assurée durant toute la durée de l'événement. ■

Rencontre européenne «femmes, migration, refuge», à la Maison internationale des associations, rue des Savoises 15, Genève. Informations supplémentaires: marchemondiale.ch Inscription: info@marchemondiale.ch

Climat: les syndicats seront de la partie le 28 septembre!

L'Union syndicale suisse s'engage en soutien au climat et à la jeunesse qui se mobilise



Grève des étudiants pour le climat le vendredi 24 mai à Lausanne.

Dore Heim
Secrétaire centrale de l'USS/ap

Le changement climatique connaît une accélération fulgurante. Pour les syndicats du monde entier, la question d'un engagement pour des mesures efficaces est cruciale. En tant que pays enclavé, la Suisse est fortement touchée par le réchauffement climatique: l'énergie hydraulique, pilier de notre approvisionnement en électricité, est menacée, des villages entiers sont emportés par des glissements de terrain, des routes et des voies ferrées sont ensevelies. Les coûts sociaux et économiques s'an-

noncent exorbitants si le monde politique n'agit pas rapidement. Ce sont les plus faibles qui seront les plus frappés par les conséquences négatives du réchauffement climatique, c'est-à-dire les personnes avec des faibles revenus, que ce soit chez nous ou au niveau mondial. C'est pourquoi nous, syndicalistes, nous nous engageons pour que le changement climatique puisse être freiné, mais aussi pour que les mesures contre le changement climatique soient socialement acceptables. Le mouvement syndical se trouve dans une position clé en termes de lutte pour la protection climatique: nous nous engageons pour

une politique durable au-delà des intérêts partisans. L'économie et le marché de l'emploi suisses ne peuvent être assurés qu'avec de bonnes conditions de travail et une transition énergétique financée de manière solidaire! La Jeunesse pour le climat demande un soutien visible. Et elle en a besoin afin que le monde politique bouge enfin! C'est pourquoi la mobilisation pour le climat le 28 septembre doit être vraiment très importante. Rendez-vous à 13h30 à la Schützenmatte à Berne, ou à 14h sur la place Fédérale. ■

Pour plus d'informations: klimademo.ch

AGENDA UNIA

GENÈVE

SÉANCES
Cours militants: mercredi 25 septembre à 18h.
Comité vente: mercredi 25 septembre à 19h30.

NEUCHÂTEL

CAISSE DE CHÔMAGE
Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:
Neuchâtel: le mardi 22 octobre à 16h.
La Chaux-de-Fonds: le jeudi 24 octobre à 16h.

TRANSJURANE

GRUPE DES RETRAITÉS
Saint-Martin et conférence sur la pêche
Le 13 novembre nous nous retrouverons pour la Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécourt. Avant le repas, à 11h, une conférence intitulée «La pêche de loisir, une activité en constante évolution» sera donnée par Messieurs

Christian Theuvenat et Michel Vermot, tous deux de Porrentruy.
Prix pour le repas: 22 fr. pour les membres, 30 fr. pour les non-membres.
Inscriptions jusqu'au 8 novembre auprès de Denis Berger au 032 422 79 42.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS
10 octobre - Comité romand. Lausanne. Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org. groupe Jura bernois.
13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.
21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.
27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

VALAIS

BÂTIMENT
Journée des métiers de la construction
Nous invitons tous les membres concernés à la

Journée des métiers de la construction d'Unia Valais qui se déroulera le samedi 12 octobre à 9h30 au couvert de Beulet, à St-Léonard/Sion.
Cette journée d'information, de formation et de convivialité portera sur les conventions collectives des professions suivantes:
• **Bâtiment** (génie civil, maçonnerie, carrelage, paysagiste, échafaudage).
• **Second œuvre** (menuiserie, charpente, plâtrerie, peinture, pose de sol).
• **Technique de l'artisanat** (sanitaire-chauffage, climatisation-ventilation, électricité, métal).
Programme:
9h30 à 10h: café-croissants. 10h à 11h30: présentation des CCT par branches, retraite anticipée, revendications 2020, départ définitif, divers. Dès 11h30: apéro suivi d'un repas en commun (paëlla géante).
Pour y participer, nous te remercions d'annoncer ta présence soit en appelant le 027 602 60 00, soit en écrivant à niluefer.demir@unia.ch, jusqu'au lundi 7 octobre au plus tard.

BRÈVES

SOLIDARITÉ LISA BOSIA MIRRA A FAIT APPEL

En 2017, la militante et alors députée socialiste tessinoise Lisa Bosia Mirra était condamnée à une amende de 8800 francs pour avoir aidé des migrants, bloqués à Côme en Italie, à traverser la frontière. Le 10 septembre dernier, elle a été entendue par la Cour d'appel de Lugano, où elle a demandé son acquittement. Selon Sarah Rusconi d'Amnesty International, il s'agit, comme elle en témoigne dans *Le Temps*, d'un autre exemple de «criminalisation de la solidarité». «Tout comme Anni Lanz, Lisa n'est pas une passeuse, elle a agi par solidarité, sans en tirer aucun profit.» Le verdict de la Cour d'appel devrait bientôt être rendu. ■ AA

GENÈVE IMAGES DE GRÈVES (1969-1979)

Un cycle cinématographique, organisé en collaboration avec Métro-Boulot-Kino et le cinéma Le Spoutnik à Genève, a démarré en septembre et se poursuivra les 1^{er} et 2 octobre prochains. Après un film retraçant la grève à l'école professionnelle de Lugano dans les années 1970, puis une projection sur le site des Charmilles, les deux prochaines séances concernent la grève dans les usines Dubied, en 1976 dans le canton de Neuchâtel. Le 1^{er} octobre, à 19h au Spoutnik, Frédéric Godet présentera son film *Éléments de grève ou parlons, la machine est arrêtée*. Le lendemain, 2 octobre à 19h également, place à *Un mois de grève au pays de la paix du travail*, de Véronique Rotelli. La projection sera suivie d'une discussion avec la réalisatrice, d'anciens grévistes et Frédéric Godet. Les initiateurs du cycle lancent aussi un avis de recherche. Ils souhaitent retrouver toute image animée en lien avec des grèves s'étant déroulées en Suisse entre 1969 et 1980. Films très courts, images d'amateurs, ou productions plus élaborées, toutes les contributions seront les bienvenues. Les personnes disposant de telles images ou connaissant quelqu'un ayant filmé de tels événements peuvent contacter les organisateurs à infos@images-greves.ch. ■ L'ES

Infos: <http://images-greves.ch>

COURRIERS

RENTE-PONT: TAXER LES PATRONS!

C'est avec plaisir que je lis régulièrement vos articles. Concernant celui sur la rente-pont des 57 ans (*L'ES* du 4 septembre), je pense que c'est une bonne idée, mais ne serait-il pas plus juste de prendre le mal là où il est? En taxant les patrons qui profitent d'un bassin de population qui leur laisse le choix de l'employé, en général quelqu'un qui leur coûte moins cher en salaire et en charges sociales. Ou en les obligeant à favoriser un chercheur d'emploi habitant en Suisse. Entendez-moi bien, je n'ai rien contre les frontaliers, ils habitent une région et ce n'est pas leur faute s'il y a une frontière, mais ce n'est pas aux habitants suisses qui paient les charges, AVS, impôts utilisés pour le social, à supporter cela pour les patrons. A noter aussi que les travailleurs frontaliers bénéficient d'un système de santé moins onéreux. ■ René Darioly, Renens

LES MENSONGES ONT LA VIE DURE

Voilà des années que l'on nous le sert. Et plus on répète cet argument, plus on le croit vrai: les prix sont plus importants en Suisse que partout ailleurs, parce que nos salaires sont plus hauts que dans les pays qui nous entourent. Or, selon une étude commandée par le lobby du commerce de détail restée cachée, mais révélée par le numéro 119 de *Mieux choisir*, le magazine de la Fédération romande des consommateurs (FRC), c'est le contraire qu'il faudrait affirmer. Les Suisses contribuent à faire baisser les coûts par rapport à leurs voisins parce que le coût unitaire du travail moyen est plus bas chez nous que dans les pays comparés. Cela provient de la productivité plus élevée, des journées de travail plus longues, des cotisations plus faibles, etc. Pour les appareils électroniques, il est possible de les obtenir à meilleur marché chez nous. Par contre pour les cosmétiques, ils sont, en mai 2019, entre 50 et 65% plus chers chez nous qu'en Allemagne, de 21,4 à 31,8% plus chers qu'en France. Conclusion de la FRC: ce dernier coup de sonde confirme que nos salaires ne sont pas responsables du coût des produits importés. Au Parlement d'agir, en traitant l'initiative contre l'ilot de cherté. Et puis, répéter à toutes les occasions que nos salaires sont plus hauts que partout ailleurs, sans tenir compte de ce que le travailleur a encore à payer après avoir reçu son salaire, sans faire la comparaison du pouvoir d'achat, permet de démobiliser ceux qui seraient tentés d'en demander plus... Et à qui l'on dit: «Ne vous plaignez pas puisque vous êtes déjà trop payés.» ■ Pierre Aguet, Vevey

Publicité

LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai Web 2 mois: CHF 19.-

www.lecourrier.ch

LES EMPLOYÉS D'EPSILON GAGNENT UNE PREMIÈRE BATAILLE

Après des mois de mobilisation, les porteurs de journaux genevois ont obtenu des améliorations de leurs conditions de travail et près de 600 000 francs d'arriérés de salaire. La lutte se poursuit

Manon Todesco

Photos Neil Labrador

Souvenez-vous, l'année passée, nous relations le combat des porteurs de journaux genevois d'Epsilon, filiale de La Poste*. Ces derniers avaient poussé la porte du syndicat après avoir reçu une lettre de congé-modification, les contraignant soit à accepter des conditions de travail au rabais, soit à partir. Mais ce n'était que la pointe de l'iceberg. En étudiant le dossier, Unia mettait le doigt sur de nombreux dysfonctionnements. Salaires de misère, non-respect du contrat-type de travail, absence de système d'enregistrement du temps de travail, sans oublier un climat de travail délétère: la situation était devenue insupportable pour la soixantaine d'employés. Après un préavis de grève déposé par le personnel, La Poste avait annulé les congés-modifications et accepté de négocier.

Aujourd'hui, la lutte a porté ses fruits et une solution à l'amiable a pu être trouvée. Dix mois après notre premier article, les travailleurs ont obtenu l'adaptation de leurs paies aux salaires minimums en vigueur et l'introduction des suppléments pour travail de nuit. Par ailleurs, un système de saisie du temps de travail a été mis en place afin de leur garantir une rémunération juste. Ce n'est pas tout. Les porteurs de journaux ont enfin réussi à obtenir le paiement des salaires rétroactifs pour un montant total de 600 000 francs. Dans le reportage télévisé de l'émission suisse alémanique «10vor10», les salariés et le syndicat se montrent très satisfaits de l'accord négocié, un résul-

tat rendu possible grâce à «l'extraordinaire solidarité des employés et à leur détermination», selon Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia.

POUR UN NOUVEAU SYSTÈME SALARIAL

Si les grandes lignes du conflit ont pu être réglées, la question du système salarial reste encore ouverte. «La solution récemment négociée est plus

avantageuse qu'avant mais relève encore du bricolage», souligne le syndicaliste. C'est pourquoi il est prévu d'entamer sous peu des pourparlers sur le futur système salarial avec le personnel d'Epsilon. Affaire à suivre, donc. ■

*L'ES n° 46 du 14 novembre 2018.



Alors que les salariés d'Epsilon ont obtenu des améliorations salariales et de leurs conditions de travail, des anciens employés ont manifesté le 17 septembre devant le bâtiment de La Poste de Montbrillant à Genève, où se tenait une rencontre entre le syndicat et l'employeur, pour que l'accord s'applique également à eux.



LES EX-EMPLOYÉS VEULENT AUSSI LEUR PART!

Si les porteurs de journaux actuellement en place ont obtenu gain de cause, ce n'est pas encore le cas des anciens employés. Bien qu'ils aient aujourd'hui quitté Epsilon, ils exigent réparation, au même titre que les autres. Organisés par Unia, ils sont une vingtaine à demander le remboursement de leurs arriérés de salaires sur les cinq dernières années. Le syndicat, qui assure que, légalement, ils ont les mêmes droits que les autres, poursuit les négociations avec La Poste à ce sujet et bataille pour que l'accord s'applique aussi aux anciens salariés.

Le 17 septembre, alors qu'une rencontre avait lieu entre les partenaires sociaux à ce sujet dans les locaux de La Poste à Genève, une quinzaine d'anciens collaborateurs se sont rassemblés, pancartes et sifflets à la main, pour accentuer la pression. Andrés, qui a travaillé pour Epsilon pendant quatre ans jusqu'en 2012, témoigne: «Nous étions très mal payés, les horaires nocturnes n'étaient pas pris en compte, nous n'étions pas ou mal équipés et on trouvait toujours des excuses pour nous enlever du salaire. Nous avons suivi le combat des collègues en place, que nous avons trouvé juste. Quand on a appris qu'ils étaient sortis victorieux de ces négociations, cela nous a encouragés à nous mobiliser à notre tour. Pour l'instant, La Poste se moque de nous: la proposition qu'elle nous a faite, c'est de la rigolade. C'est pourquoi nous avons décidé de mener cette action, pour montrer que nous sommes déterminés!» ■



Andrés a travaillé quatre ans pour Epsilon à des conditions salariales désastreuses.

Publicité



Les chauffeurs de bus jurassiens en lutte

La mise au concours du réseau pourrait provoquer une détérioration des conditions d'embauche

Jérôme Béguin

Quelque 80 chauffeurs de bus jurassiens ont manifesté le 12 septembre à Delémont à l'appel des syndicats SEV et Syndicom. Ils craignent une détérioration de leurs conditions d'embauche et de travail à l'occasion de la mise au concours du réseau de bus cantonal. Le Gouvernement jurassien compte économiser près d'un million de francs en cédant l'exploitation des 38 lignes régionales, urbaines et nocturnes, aujourd'hui assurée par CarPostal et, dans une moindre mesure, par les Chemins de fer du Jura, au soumissionnaire suisse ou étranger le meilleur marché.

Depuis 2017 et l'annonce du projet, les chauffeurs et leurs syndicats se battent pour que les sociétés candidates soient signataires d'une

convention collective de travail et respectent les salaires moyens et les horaires de travail habituels dans la branche. En janvier dernier, le Parlement a appuyé cette demande. Le mois passé, répondant à une question d'un député, le gouvernement a pourtant laissé entendre que les soumissionnaires ne seraient tenus qu'au salaire minimum usuel de la branche, soit 58 300 francs par an, un montant d'environ 25% inférieur au salaire moyen des chauffeurs dans le Jura. «Le Canton accepte une détérioration des conditions de travail des conducteurs et donc de ses propres citoyens», déplore Sheila Winkler. Pour cette secrétaire centrale de Syndicom, une rémunération de 58 300 francs «ne permet guère de trouver du personnel de conduite qualifié». Le risque existe que les conducteurs jurassiens soient remplacés par des travailleurs venus de loin. «Il est primordial que les salaires moyens en vigueur soient définis comme usuels dans la branche. Faute de quoi, la concurrence se fera sur le dos du personnel, ce qui équivaut à un dumping salarial financé par l'Etat», conclut Sheila Winkler. Les autorités ont encore la possibilité de réviser les critères d'attribution d'ici à l'adjudication des lignes le printemps prochain. Si, malgré tout, cet appel d'offres devait déboucher sur une dégradation des contrats de travail ou des licenciements, les deux syndicats promettent que «les chauffeurs se défendront». Avis à ceux qui seraient tentés de brader les salaires pour remporter la mise. ■



Les chauffeurs de bus se sont rassemblés devant la gare de Delémont pour protester contre le risque de dumping salarial promu par l'Etat.

Une pétition de solidarité avec les chauffeurs a été lancée par Syndicom: syndicom.ch/stopaumping

Textes Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

Il est 21h45. Dans la pénombre, un homme arrive sur son vélo. C'est le guet, il va bientôt sonner 22h. «On va monter doucement, dit-il calmement. La pierre a emmagasiné de la chaleur.» C'est le mois d'août, et l'escalier tourne: une spirale de 153 marches usées par des millions de pas, depuis l'an 1220 environ. Quelque 800 ans de traces. De quoi donner le tournis. Depuis une trentaine d'années, Renato Häusler contribue à l'érosion du colimaçon. Infatigable, à 60 ans, il espère continuer encore longtemps à perpétuer la tradition du guet de la cathédrale de Lausanne qui officie de 22h à 2h du matin (chaque nuit de l'année). «C'est devenu un peu ma deuxième maison», raconte le titulaire du poste depuis 2002. C'est dans sa loge étroite qu'il passe la nuit. Il aime y rester pour dormir de 2h15 environ à 8h, sans même entendre la cloche de 6600 kilos qui fait vibrer tout le beffroi chaque heure. Et justement, la voilà qui lance ses dix coups. S'ensuit l'annonce du guet, toujours la même depuis des lustres, aux heures pile: «C'est le guet! Il a sonné dix! Il a sonné dix!» En direction du levant d'abord, puis du nord, de l'ouest et du sud, paradoxalement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

UN HONNEUR

Renato Häusler repose sa lanterne et enlève son chapeau. «C'est beau de tous les côtés. Et le plus magique, c'est quand il neige. Pour moi, être seul dans la cathédrale, toute la nuit, représente un privilège qui n'a pas de prix.» D'ailleurs son salaire est modeste, versé par la Ville.

Dans sa loge, il ouvre une petite armoire pour ajouter une coche à ses nuits. Pendant 14 ans, il a été le remplaçant de Philippe Becquelin (dit Mix & Remix), avant de décrocher le poste de titulaire à 50%, soit cinq nuits par semaine. Avec ses huit remplaçants, Renato Häusler répond à quelque 600 visites par année. «Heureusement, de l'automne au printemps, je suis assez souvent seul», se réjouit l'ermite, qui aime profiter de ces moments pour penser le monde et voir plus clair en son for intérieur.

Ses réflexions sont interrompues par un appel téléphonique. «Il y a un groupe à 23h, mais vous pouvez venir à 22h», explique-t-il à sa correspondante, tout en tournant les pages de l'agenda collectif déjà bien rempli. Un public intergénérationnel - des groupes d'amis, des classes, des touristes - friand d'informations et d'histoire(s).

«Ce n'est plus un travail, mais une tradition, relate Renato Häusler. Nous n'avons rien à fournir, rien à produire. C'est complètement décalé face à la société de rentabilité et de production dans laquelle nous vivons. Ici, c'est une présence qui est demandée. Cette simplicité aux choses, ce retour à l'essentiel est comme enraciné dans la pierre et le bois qui prennent de la valeur avec le temps.»

HOMMAGE AUX ARTISANS

Pour mémoire, le métier de guet remonte à l'achèvement du beffroi en 1235. «Mais peut-être que le poste existait déjà avant puisqu'il y a eu deux cathédrales avant celles-ci, beaucoup plus petites», précise le spécialiste. «J'aime les églises pour leur enveloppe, pour l'énergie encore présente des artisans qui ont donné leur force, leur sueur, leur savoir-faire, leur foi. La construction d'une cathédrale à l'époque, offrait du travail à des milliers de personnes, du fabriquant d'outils aux agriculteurs qui fournissaient la nourriture. Aujourd'hui, nous sommes habitués aux grands ouvrages, aux buildings, aux ponts... En 1200, ce volume architectural était démesuré par rapport aux maisons existantes. C'était extrêmement audacieux de construire des cathédrales à l'époque. Phénoménal! Je me sens comme un maillon rattaché à ce passé. Raconter l'Histoire rend la cathédrale vivante. A travers l'oralité, la mémoire est vivante.» La cloche résonne de nouveau. L'heure est passée comme une poignée de minutes. «C'est le guet, il a sonné onze! Il a sonné onze!» Après ses clameurs, Renato Häusler murmure: «Je sais qu'on m'écoute dans le quartier, des gens viennent parfois exprès sur l'es-



Depuis des siècles, chaque nuit de l'année, le guet de la cathédrale de Lausanne donne l'heure.

UN ERMITE DANS LA VILLE

Le guet de la cathédrale de Lausanne incarne un métier ancestral, qui a évolué pour devenir une tradition vivante et unique en Suisse

planade. C'est un vestige vivant du passé, un luxe en quelque sorte.» Si cette tradition est unique en Suisse, à l'exception du guet de Bischofszell qui officie lors de la Semaine de la rose, une soixantaine d'autres villes dans neuf pays européens la perpétuent, mais rarement 365 jours par an. Une coutume qui a, de surcroît, souvent disparu avant d'être réhabilitée.

UNE CATHÉDRALE FÉMINISTE

Le guet semble aujourd'hui indétrônable, même s'il a été délesté de ses fonctions premières de vigile des incendies. Dès 1907, des sirènes d'alarme sont installées et, en 1950, l'électrification des sonneries de cloche fait tomber le maillet du sonneur de cloches aux oubliettes. En 1960, la Ville, non sans une levée de boucliers des ci-

toyens, réduit ses horaires entre 22h et 2h (au lieu de 21h à l'aube).

Tout un symbole, la nuit du 13 au 14 juin dernier, des féministes ont annoncé l'heure du haut du beffroi illuminé de violet pour lancer la grève des femmes. Un pied de nez à l'hégémonie masculine. «A l'époque, il n'y avait que des hommes en fonction 24 heures sur 24. Il faut imaginer qu'il n'y avait pas



Renato Häusler aime lire pendant son service, et terminer sa nuit dans sa loge de veilleur.



Il n'est pas rare que des curieux viennent écouter le guet au pied de la cathédrale.



C'est en se promenant avec sa lanterne dans la cathédrale que Renato Häusler a eu l'inspiration de son projet Kalalumen.

d'électricité, qu'il faisait nuit noire, et que le couvre-feu était sonné. Le guet de la cathédrale de Lausanne, et son collègue à Saint-François, étaient les seules personnes éveillées, prêtes à alerter en cas de départs d'incendies. Ils ne devaient pas s'amuser beaucoup. La nuit, les guets de terre étaient aussi exposés. C'était presque des corps de police», relate Renato Häusler qui estime qu'un jour, une femme sera assignée à ce poste. «Le 14 juin, ce n'était pas la première fois qu'une femme donnait l'heure: l'épouse de Charles Mignot, ancien guet de 1922 à 1947, avait remplacé son mari une nuit qu'il était malade. Et il y a parfois aussi des visiteuses qui donnent de la voix.» Minuit, douze coups, déjà. «C'est le guet. Il a sonné douze. Il a sonné douze.»

Une dernière question: croyant Renato Häusler? «Convaincu par l'existence d'un principe supérieur, je n'assiste pour autant jamais à un office. En quête constante de vérité, je ne me retrouve toutefois dans aucun dogme. De plus en plus de recherches des plus sérieuses tendent à démontrer que la conscience habite le corps et qu'elle lui survit. J'y crois beaucoup plus que dans le Bon Dieu des religions. Face à l'évolution de la science et de la société, je les trouve complètement sclérosées.» Il est temps de redescendre, laisser le guet à sa solitude, se retrouver sur les pavés de la ville, si bas; accrocher la clé de la lourde porte du beffroi au filin remonté par le petit homme, si proche du ciel... ■

ET LA LUMIÈRE FUT



«Les premières années, j'allais beaucoup me promener dans les galeries et dans les combles. Cette cathédrale est l'une des plus belles et harmonieuses d'Europe, et ce n'est pas moi qui le dit: les spécialistes relèvent que les proportions dans la nef sont parfaitement équilibrées. Le cœur est évasé, embrassant, généreux et protecteur», énonce Renato Häusler avec enthousiasme, lui qui a lu beaucoup sur le thème, et voyage depuis plusieurs années dans d'autres lieux saints ou médiévaux pour les illuminer de ses milliers de bougies. «C'est en me promenant avec ma lanterne que j'ai eu comme un flash en voyant le jeu d'ombres et de lumières sur un pilier.» Une fulgurance à l'origine de son projet «Kalalumen», belle lumière en gréco-latin. En 2005, c'est à la cathédrale de Lausanne que Renato Häusler inaugure sa nouvelle carrière en illuminant un concert de 2000 bougies. Et ce, en marge de son poste de guet et de celui de professeur de sport dans une institution pour personnes handicapées qu'il a finalement quitté, surchargé, lui qui a toujours voulu accorder plus de valeur au temps libre et à sa famille. Depuis, il a participé à une centaine d'événements, régulièrement dans cet édifice qui l'accueille et dans lequel il peut se déplacer les yeux fermés. «La musique et la lumière vont si bien l'une avec l'autre, qu'elles en deviennent quasi indissociables», souligne l'artiste. Dans sa loge, une petite image accrochée: le portrait de Beethoven. ■

kalalumen.ch